



PROCÉDURE

DE TRAITEMENT D'UNE DEMANDE D'APPROVISIONNEMENT

En consommables de biologie délocalisée

1 OBJET

L'objet de cette procédure est d'expliquer le circuit de traitement d'une demande d'approvisionnement réalisée par un membre de coopération de biologie auprès du CHRU de Tours.

2 DOCUMENTS DE RÉFÉRENCE (facultatif)

Cette procédure renvoie vers les documents suivants :

- Calendrier de demande d'approvisionnement et de livraison (spécifique par site)

3 DOMAINE D'APPLICATION

Cette procédure s'applique à l'approvisionnement de produits hors stock de biologie délocalisée, pris en charge par le CHRU de Tours.

4 MÉTHODOLOGIE

